

### Principaux résultats

Dans l'OCDE, les dépenses publiques au titre des pensions de retraite et de réversion ont progressé à un rythme supérieur de 15.0 % à la hausse du revenu national et sont passées d'une moyenne de 6.1 % du produit intérieur brut (PIB) en 1990 à 7.0 % en 2007. Les régimes de retraite publics constituent souvent le plus gros poste de dépenses publiques : ils représentent en moyenne 17 % de l'ensemble de ces dépenses.

Depuis 2000, l'Italie est le pays de l'OCDE où le rapport des pensions publiques servies au revenu national est le plus élevé, soit 14.1 % (près d'un septième) du PIB. Les autres pays où le niveau des dépenses publiques de retraite est élevé se situent également en Europe continentale : environ 12 % du PIB en Autriche, en France et en Grèce et quelque 11 % en Allemagne, en Pologne et au Portugal. Dans ces pays, les dépenses de retraite représentent généralement entre 25 % et 30 % de l'ensemble des dépenses publiques. Ce niveau élevé de dépenses est dû en partie à la situation démographique, ces sept pays comptant parmi les plus vieux de l'OCDE.

Le graphique de gauche compare les dépenses de retraite en 2007 au taux de dépendance économique des personnes âgées pour cette même année (le taux de dépendance économique est le rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et celle des 15-64 ans ; c'est l'inverse de l'indicateur « Rapport actifs/inactifs de 65 ans ou plus » qui figure en Partie II.5). Il existe une corrélation étroite entre ces deux paramètres, mais elle est loin d'être absolue. Des pays comme les États-Unis, le Japon, la Suède et la Suisse sont confrontés à une situation démographique similaire ou moins favorable encore, et pourtant leurs dépenses de retraite sont sensiblement moins élevées que celles des sept pays situés en haut du classement.

La Corée, l'Islande et le Mexique dépensent moins de 2 % du PIB en pensions de retraite publiques. Tous trois sont des pays relativement jeunes. En outre, le système de retraite coréen n'est pas encore arrivé à maturité : le régime public lié à la rémunération n'y a été créé qu'en 1998. Au Mexique, le faible niveau des dépenses témoigne de la couverture relativement limitée des dispositifs de retraite (environ 35 % des salariés seulement). En Islande, le revenu des retraités est issu pour une bonne part de plans de retraite professionnels obligatoires (voir l'indicateur suivant « Dépenses de retraite : régimes publics et privés »), ce qui a pour conséquence une faible contribution des régimes publics.

Les dépenses sont également peu élevées dans les pays qui bénéficient d'un contexte démographique favorable, comme l'Australie, le Canada, l'Irlande ou la Nouvelle-Zélande. Ce n'est toutefois pas toujours le cas : bien qu'en deuxième position parmi les pays de l'OCDE les plus jeunes d'un point de vue démographique, la Turquie consacre 6 % de son PIB aux retraites publiques. C'est plus que le Danemark, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, alors que ces pays comptent deux à trois fois plus de personnes âgées de plus de 65 ans rapportées à l'ensemble de leur population que la Turquie.

### Évolutions

Les dépenses de retraite ont représenté une part relativement stable du PIB sur la période 1990-2007 dans six pays : la Belgique, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, l'Irlande et la Suède.

Dans cinq pays, les dépenses publiques de retraite ont augmenté plus lentement que le revenu national. En Nouvelle-Zélande, la baisse, supérieure à 40 %, s'explique par deux mesures : le gel des retraites de base entre 1992 et 1994 et le relèvement de l'âge de la retraite de 60 à 65 ans. Les autres pays enregistrant un recul sensible des dépenses de retraite sont l'Islande, le Luxembourg, la Norvège et les Pays-Bas.

Dans six pays de l'OCDE, les dépenses publiques de retraite ont plus que doublé par rapport au revenu national. Dans le cas de la Corée, du Mexique et, dans une moindre mesure, de la Turquie, cela est dû au fait qu'en 1990, les dépenses étaient peu élevées. Néanmoins, celles de la Pologne et du Portugal, initialement inférieures à la moyenne de l'OCDE, s'inscrivent aujourd'hui bien au-delà. Au Japon, l'évolution des dépenses résulte de la rapidité du vieillissement démographique.

### Dépenses brutes et nettes

L'avant-dernière colonne du tableau présente les dépenses publiques en termes nets, c'est-à-dire après impôts et cotisations acquittés sur les prestations de retraite. Le graphique de droite compare ces chiffres aux dépenses de retraite brutes. Les dépenses nettes sont sensiblement inférieures aux dépenses brutes dans trois des pays où celles-ci sont élevées – l'Autriche, la France et l'Italie – et dans les pays nordiques, où la ponction fiscale est relativement lourde. Les dépenses brutes sont comparables aux dépenses nettes lorsque les retraites ne sont pas imposables (en République slovaque) ou que les prestations publiques sont en général inférieures aux abattements à la base (Australie, Irlande, République tchèque et Royaume-Uni).

### Prestations en nature

La dernière colonne du tableau indique le total des dépenses publiques en faveur des personnes âgées, prestations en nature comprises. Dans six pays, les dépenses correspondant à ce type de prestations sont supérieures à 1 % du PIB. Au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède, les plus importantes sont les allocations logement. On les qualifie de prestations en nature car elles sont conditionnées à des dépenses spécifiques engagées par les particuliers. En Australie et au Japon, ce type de prestations occupe également une place importante.

### Dépenses publiques en faveur des personnes âgées et pensions de réversion

	Dépenses publiques sous forme de prestations de retraite en espèces et de pensions de réversion										Total, dont prestations en nature (en % du PIB)
	Niveau (en % du PIB)					Variation (%)	Niveau (en % de l'ensemble des dépenses publiques)		Niveau en termes nets (en % du PIB)	2007	
	1990	1995	2000	2005	2007		1990	2005			
Australie	3.0	3.6	3.8	3.3	3.4	11.2	8.6	10.1	4.5	3.3	
Autriche	11.4	12.3	12.3	12.5	12.3	7.8	22.1	25.3	12.7	10.6	
Belgique	9.1	9.4	8.9	9.0	8.9	-2.9	17.4	18.3	9.0	8.0	
Canada	4.2	4.7	4.3	4.2	4.2	-1.2	8.5	10.6	4.2	3.9	
Chili		6.9	7.5	5.9	5.2				5.2		
Rép. tchèque	6.1	6.3	7.5	7.3	7.4	21.8		17.5	7.7	7.4	
Danemark	5.1	6.2	5.3	5.4	5.6	8.6	9.2	10.9	7.3	4.1	
Estonie			6.0	5.3	5.2			15.2	5.3		
Finlande	7.3	8.8	7.7	8.4	8.3	13.3	15.1	17.5	9.2	6.8	
France	10.6	12.0	11.8	12.3	12.5	17.5	21.5	23.9	12.8	11.7	
Allemagne	9.0	10.7	11.2	11.5	10.7	19.1		24.5	10.7	10.4	
Grèce	9.9	9.6	10.7	11.7	11.9	20.9		26.3	12.0		
Hongrie			7.4	8.6	9.1			18.3	9.6		
Islande	2.2	2.4	2.2	2.0	1.9	-14.7		4.5	2.3	1.8	
Irlande	3.9	3.5	3.1	3.4	3.6	-7.7	9.0	9.7	3.9	3.4	
Israël		4.7	4.9	5.1	4.8			10.7	5.0		
Italie	10.1	11.3	13.6	14.0	14.1	38.9	19.1	29.4	14.1	12.4	
Japon	4.9	6.1	7.4	8.7	9.8	100.0		27.0	10.1	8.4	
Corée	0.7	1.2	1.4	1.5	1.7	130.5	3.7	5.7	1.9	1.7	
Luxembourg	8.2	8.8	7.5	7.2	6.5	-19.8	21.6	18.1	6.6	5.9	
Mexique	0.5	0.7	0.9	1.2	1.4	202.0		7.2	1.4		
Pays-Bas	6.7	5.8	5.0	5.0	4.7	-29.8	12.2	10.4	5.5	4.1	
Nouvelle-Zélande	7.4	5.7	5.0	4.3	4.3	-41.8	14.0	10.9	4.3	3.5	
Norvège	5.6	5.5	4.8	4.8	4.7	-16.6		11.4	6.5	3.8	
Pologne	5.1	9.4	10.5	11.4	10.6	107.0		25.2	10.7	9.7	
Portugal	4.9	7.2	7.9	10.3	10.8	119.8			10.8	10.2	
Rép. slovaque		6.3	6.3	6.2	5.8			17.0	6.2		
Slovénie			10.6	9.9	9.6			22.7	9.7		
Espagne	7.9	9.0	8.6	8.1	8.0	1.5		20.5	8.5		
Suède	7.7	8.2	7.2	7.6	7.2	-6.8		14.1	9.5	5.3	
Suisse	5.6	6.7	6.6	6.8	6.4	14.2	18.6	19.9	6.7		
Turquie	2.4	2.7	4.9	5.9	6.1	159.2			6.2		
Royaume-Uni	4.8	5.4	5.3	5.6	5.4	11.0	11.6	12.0	5.9	5.1	
États-Unis	6.1	6.3	5.9	5.9	6.0	-1.5	16.4	16.3	6.0	5.6	
<b>OCDE</b>	<b>6.1</b>	<b>6.7</b>	<b>6.9</b>	<b>7.1</b>	<b>7.0</b>	<b>14.9</b>		<b>16.5</b>	<b>7.4</b>	<b>6.4</b>	

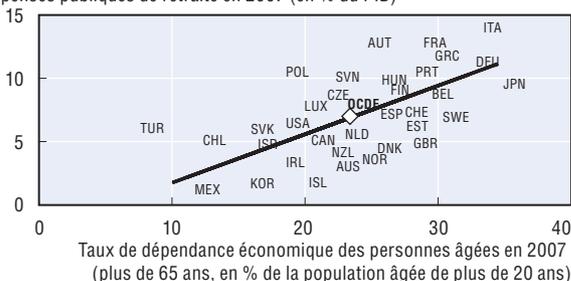
Note : Pour plus d'informations sur les données, les sources et la méthodologie, voir Adema, W. et M. Ladaïque (2009), « How Expensive is the Welfare State? Gross and Net Indicators in the OECD Social Expenditure Database (SOCX) », Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 92, Éditions OCDE, Paris.

Source : Base de données des dépenses sociales de l'OCDE (SOCX) ; OCDE, Base de données des principaux indicateurs économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932547573>

#### Pression démographique et dépenses publiques de retraite

Dépenses publiques de retraite en 2007 (en % du PIB)



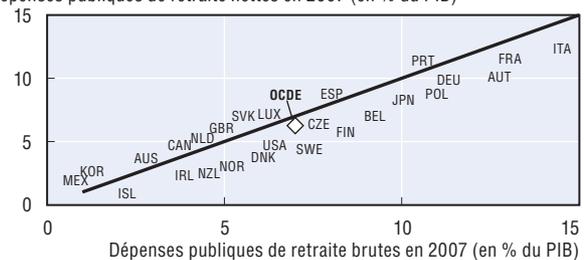
Note : La droite de régression correspond aux dépenses de retraite =  $-2.091 (1.908) + 0.3835 (0.07814) \times$  taux de dépendance économique, où les écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité figurent entre parenthèses. Le coefficient affecté au taux de dépendance est significatif du point de vue statistique à un niveau de 1 % et le coefficient  $R^2$  utilisé dans la régression est égal à 0.4670.

Source : Base de données des dépenses sociales de l'OCDE (SOCX) ; Nations Unies, World Population Prospects – The 2008 Revision.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932547573>

#### Dépenses publiques de retraite brutes et nettes

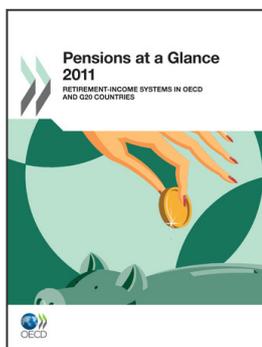
Dépenses publiques de retraite nettes en 2007 (en % du PIB)



Note : Sur le graphique, la droite est à 45°. Pour plus d'informations sur les données, les sources et la méthodologie, voir Adema, W. et M. Ladaïque (2009), « How Expensive is the Welfare State? Gross and Net Indicators in the OECD Social Expenditure Database (SOCX) », Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 92, Éditions OCDE, Paris.

Source : Base de données des dépenses sociales de l'OCDE (SOCX).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932547573>



Extrait de :

## Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Dépenses publiques de retraite », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2011-30-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-30-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).